$\underline{http://jesuschristenfrance.fr/royaute-francaise-au-service-du/article/consecration-de-la-france-au-coeur-sacr} \\ \underline{e-de-jesus}$

Consécration de la France au Coeur Sacré de Jésus

- Royauté française au service du Christ -



Date de mise en ligne : lundi 28 janvier 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Consécration de la France, aujourd'hui en péril, au Coeur Sacré de Jésus Le 23 juin 2018 à Saint-Germain l'Auxerrois

Quelques mois avant sa mort, survenue le 21 janvier 2019, S.A.R. Monseigneur le Comte de Paris Duc de France, de jure Henri VII, a consacré la France au Coeur Sacré de Jésus.

- « Discours du Chef de la Famille Royale de France, S.A.R. Monseigneur le Comte de Paris Duc de France, de jure Henri VII, prononcé le samedi 23 juin 2018 à Saint-Germain l'Auxerrois, lors de l'inauguration de la statue du Roi Saint Louis enfant offerte par le Prince et par l'Ancien Ordre Royal et Souverain de l'Étoile et de Notre-Dame du Mont-Carmel à l'ancienne paroisse des Rois de France.
- « En ce monde désaxé chacun regrette la perte de nos repères et celle de nos valeurs chrétiennes. Or la vie est un court passage sur terre et nous oublions que, de l'autre côté, nous aurons des comptes à rendre. Il n'est jamais trop tard pour comprendre ce qu'il est demandé à chacun.

Pourtant un grand nombre d'entre nous se confie au démon pour les aider à acquérir argent et pouvoir. Peu d'entre eux comprennent que si le démon existe, c'est Dieu tout puissant qui lui permet d'exister.

A chacun d'entre nous alors de faire ses choix et ne rejetons pas notre foi, source de vie. »

Prière de consécration de la France au Sacré Coeur de Jésus

- « Prions Sainte Marguerite Marie qui en 1675 demandait au Roi Louis XIV, mal conseillé, de consacrer la France au Coeur Sacré de Jésus, car c'est au centre de ce Coeur Sacré que se forgent nos destinées.
- Prions l'Archange Saint Michel protecteur de notre Sainte Église et de la France Fille Aînée de l'Église pour qu'il nous assiste dans cette prière : défendez-nous dans le combat contre les démons déchaînés sur notre pauvre humanité devenue incrédule. Prince de la Milice Céleste repoussez en enfer par la vertu divine Satan et les esprits malins qui errent dans le monde pour la perte des âmes.
- Prions Marie Immaculée, notre douce médiatrice : nous vous supplions très humblement, daignez intercéder pour nous. Demandez à Dieu qu'il envoie Saint Michel et les Anges pour écarter tous les obstacles qui s'opposent au règne du Coeur Sacré de Jésus dans nos âmes.
- Prions pour que le feu de l'Esprit Saint descende sur nous afin de devenir pain de vie et que la coupe médiatrice devienne le saint calice au coeur de notre âme, et, par cette préfigure du Sacrement d'entre les Sacrements, puisse commencer la transfiguration de notre pays la France et celle de l'Univers en son entier.

Consécration de la France au Coeur Sacré de Jésus

- Prions pour que dans cette communion, plus rien ne puisse nous séparer de rien ni de personne vivant ou trépassé, ainsi la communion des saints sera, plus rien ne nous fera peur car notre vie sur terre n'étant qu'un passage, nous ne mourrons pas et tout sera vivant à jamais.
- Prions pour que nous autres humains, dans cette expérience, devenions des êtres liturgiques et ayant atteint notre royauté intérieure nous devenions le tabernacle du Coeur Sacré du Christ. Alors la vie tout entière deviendra la célébration de la "Racine", ainsi que le disait Saint Jean de la Croix et l'humanité pourra s'écrier ainsi que le fit la Sainte Vierge Marie : "Mon âme exalte le Seigneur et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon sauveur."
- Pénétré par ces prières, moi Henri VIIe du nom, descendant des Rois qui bâtirent avec les Français ce pays béni de Dieu et des Saints de France, j'obéis humblement à la supplique de Sainte Marguerite Marie et

Je consacre la France, aujourd'hui en péril, au Coeur Sacré de Jésus.

France, Fille Aînée de l'Église, souviens-toi de ton baptême, que le Coeur Sacré de Jésus soit à jamais ton bouclier pour les combats à venir dans les siècles des siècles.

Amen. »

Les Armes de France

La légende situe l'origine du blason de France lors du baptême de Clovis qui aurait alors modifié son écu pour y inscrire les lys mariaux.

Sur le plan historique, dès les premiers Capétiens directs le lys est présent dans la symbolique royale, notamment avec Hugues Capet, Robert II le Pieux et Philippe Ier. Philippe II (Philippe-Auguste) utilise une bannière d'azur fleurdelisée d'or dès 1191 lors de la Troisième croisade et l'un de ses baillis porte l'écu fleurdelisé en 1207. Cet écu d'azur semé de fleurs de lys d'or est également attesté depuis 1211 sur un sceau de son fils Louis, futur Louis VIII « le Lion ».

Ce blason fut modifié par le Roi Charles V en 1376. Il en réduisit les fleurs de lys au nombre de trois « en l'honneur de la Sainte Trinité ».

Au cours des siècles suivants, les Armes de France ont été accompagnées de divers ornements significatifs dont les colliers des Ordres du Roi : l'Ordre de Saint-Michel fondé à Amboise le 1er août 1469 par Louis XI et l'Ordre du Saint-Esprit fondé le 31 décembre 1578 par Henri III.

Aujourd'hui, en considération de raisons d'ordre éminemment spirituelles telles qu'il les a explicitées dans son discours du 23 juin 2018, tout comme celles qui avaient motivées son aïeul le Roi Charles V, Monseigneur le Comte de Paris a décidé d'apporter une modification au blason de France.

Cette mutation ontologique des Armes de France, si l'on nous permet de l'exprimer ainsi, s'inscrit comme la conséquence immédiate et le témoignage vivant de la consécration au Sacré-Coeur de Jésus, instituée en ce 23 juin 2018.

Ces Armes renouvelées (en donnant à ce mot son plein sens évangélique) incarnent la dimension et

Consécration de la France au Coeur Sacré de Jésus

l'efficience spirituelles de cette consécration ; son retentissement au double sens du terme, dans le blason de la France qui, comme tout blason, est l'expression de l'âme et de la vocation de qui le porte.

Cette consécration génère, légitime et même exige cette inclusion du Sacré-Coeur au sein des Armes de France, en témoignage de ce que Monseigneur le Comte de Paris a officiellement remis la France au Sacré-Coeur de Jésus.

Les Armes de France se blasonnent désormais :

« D'azur au Sacré-Coeur rayonnant de dix-sept rais d'or accompagné de trois fleurs de lys du même. »

Parce qu'il s'agit du meuble principal, la règle commande de le citer en premier. Le Sacré-Coeur, selon une iconographie traditionnelle, est enflammé, sommé d'une croisette, généralement latine, présente le plus souvent une plaie ouverte, le tout de gueules et se trouve comme ceinturé par une couronne d'épines d'or. Parce qu'il s'agit précisément d'une iconographie bien établie et afin de conserver la sobriété et ainsi la puissance du blasonnement, on ne décrira donc pas tous ces éléments.

Le Sacré-Coeur repose en son rayonnement d'or lequel recouvre quasiment tout l'azur autour de celui-ci, de sorte qu'il ne saurait y avoir enquerre en cette nouvelle composition : autrement dit une dérogation à la règle première de l'héraldique : « ni émail sur émail ni métal sur métal ».

A toutes fins utiles, rappelons qu'une enquerre, un blason à enquérir, signifie, non que les armes sont fausses de manière rédhibitoire, mais justement qu'il faut s'enquérir du motif de cette dérogation.

L'exemple parfait de telles armes à enquerre sont celles du Royaume chrétien de Jérusalem :

« D'argent à la croix alésée et potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même à enquérir ». Loin d'être fausses, bien évidemment, ces armes sont le signe de la sainteté même : l'argent (blanc) marial, matrice et coeur où nait et demeure l'or spirituel de la gloire divine, source de la résurrection de la chair. La ville sainte en exprime le lieu « terrestre » par excellence.

A l'intention de ceux qui persisteraient à voir une enquerre en ces Armes de France renouvelées malgré ce qu'il vient d'être précisé, considérons son mystère au sens chrétien ; sa justification. En l'espèce, l'azur porte le Sacré-Coeur comme Marie a porté le Christ en son sein. D'ailleurs l'azur est la couleur traditionnelle du manteau de la Vierge dont elle protège ses enfants, baptisés en Christ.

Héraldiquement, cet émail exprime la déification de l'homme réédifié dans le Seigneur ainsi que la vertu cardinale de Justice qu'au Nom de Dieu le Roi de France diffuse et maintient en son Royaume. De l'azur naît donc l'Emmanuel rédempteur tout entier présent par son Sacré-Coeur dont l'émail rappelle le divin sacrifice. Dans une seconde perspective, c'est ce Sacré-Coeur qui, par sa Puissance et son Amour divins symbolisés par l'émail de gueules, imprime dans l'âme et la vocation de la France royale le ciel de cette déification glorieuse et cette seigneurie (spirituelle autant que temporelle) incarnée et récapitulée, en lui, par son Lieutenant en Terre des lys, le Roi de France.

Enfin, pourquoi 17 rais d'or et non un simple rayonnement sans plus d'indication?

Ce nombre se rattache de manière quelque peu cachée à la seconde pêche miraculeuse : Pierre tire à terre le fruit de sa pêche qu'il venait de conduire selon l'indication du Christ : « le filet plein de gros poissons : cent cinquante-trois » (Jean XXI, 11).

Consécration de la France au Coeur Sacré de Jésus

Saint Augustin explicite dans son Traité sur l'Évangile de Saint Jean et son sermon 248 pour la semaine de Pâque que 153 est la somme de tous les nombres compris entre 1 et 17, leur addition figurant l'Église universelle : « dès que l'on a besoin de l'Esprit Saint pour pouvoir observer la loi, il faut ajouter 7 à 10 ce qui fait 17 et en additionnant tous les nombres de 1 à 17 tu obtiendras 153 et tu obtiens le chiffre mystérieux des fidèles et saints qui seront avec le Seigneur dans les splendeurs du ciel ».

17 se présente donc comme la racine céleste de ce nombre symbolique de 153 permettant de saisir en toute sa plénitude le rayonnement du Sacré-Coeur, source vive de l'Eglise universelle et éternelle. Parce qu'elle a le privilège exigeant d'être la Fille aînée de l'Eglise, la France doit se tenir et se maintenir en cette union au Sacré-Coeur du Christ-Roi et coopérer à l'effusion de la lumière de ses grâces. Car c'est bien le Seigneur qui règne en primat sur la France « pour les siècles des siècles » en la personne des Rois, ses Lieutenants dans la succession des générations.

Le Secrétariat du Comte de Paris.

Sites sources:

le blog du comte de Paris

info catho

